

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la justice

*Office National
de Lutte Contre la Drogue
et la Toxicomanie*



**SEMINAIRE REGIONAL POUR LES WILAYAS DE L'OUEST ALGERIEN
SUR L'APPLICATION DE LA LOI N° 18-04 DU 25 DECEMBRE 2004,
RELATIVE A LA PREVENTION ET A LA REPRESSION
DE L'USAGE ET DU TRAFIC ILLICITES DE STUPEFIANTS
ET DE SUBSTANCES PSYCHOTROPES**

**Hôtel Eden-Aéroport - Oran
12 ET 13 MAI 2010**

PROGRAMME

PREMIERE JOURNEE – MERCREDI 12 MAI 2010

8h00 : Accueil des participants

9H9H30H : Cérémonie d'ouverture

- **Allocution de Monsieur le wali d'Oran.**
- **Allocution de M. Abdelmalek Sayah**, Directeur Général de l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie.

9h30- 11h00 - Première séance

- **« Aperçu général sur le phénomène de la drogue en Algérie »** - Monsieur Salah Abdennouri, Directeur d'Etudes, d'Analyse et d'Evaluation à l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie.
- **« Les spécificités de La loi n° 04-18 du 25 décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes »** - M. Lazizi Mohamed Tayeb, Procureur Général près la cour de Tizi-Ouzou.

Débat

11H00 : Pause café

11H30-13H00 : Deuxième séance

- **« Les spécificités de la loi française »** : Expert français.
- **« Les mesures préventives et curatives comme alternative aux poursuites »** : M. Arezki Mesloub, Président de la Cour d'Illizi.
- **« Les nouvelles approches qu'impose l'injonction thérapeutique aux différents intervenants »** Mme Chafia Abed-Maalem, Présidente de la chambre pénale à la Cour d'Oran, Présidente du pôle spécialisé de l'Ouest.

Débat

13H00 : Déjeuner

14H30 – 16H00 : Troisième séance

- **« Les mécanismes de coordination entre les différents intervenants dans l'application de la loi n° 04-18 »** : M. Lotfi Boudjemaa, Procureur de la république près la Cour de Constantine.
- **« Modalités de coordination entre les services de soins aux toxicomanes et les magistrats et les difficultés rencontrées dans l'application de la loi n° 04-18 »**. Médecin du service de prise en charge des toxicomanes d'Oran.

Débat

16H00 : Pause café

16H30 – 18H30 : Quatrième séance

- **« Problématique de la rechute, la récidive et la réponse pénale adaptée »** : M. Mohamed Koula, Procureur de la République Assistant près la Cour d'Hussein Dey.
- **« Traitement des toxicomanes en milieu carcéral »** : M. Sahnoun Réda, Cadre de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire.
- **« Application de la loi n° 04-18 du 25 décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes en milieu carcéral militaire»**, Magistrat militaire.

Débat

18H00 : clôture de la première journée

DEUXIEME JOURNEE - JEUDI 13 MAI 2010

9h00- 10h30 : Cinquième séance

- « **Rôle des médecins dans l'application de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes** » : Pf Mohamed Salah LAIDLI, Médecin légiste, CHU Bab El Oued.
- « **Rôle de la police judiciaire dans l'application de la loi et difficultés rencontrées** », cadres de la Direction Générale de la Sûreté Nationale et de la Gendarmerie Nationale.

Débat

10H30 : pause café

11h00- 13h00 : Sixième séance

- « **La prise en charge des toxicomanes en Algérie ; Situation actuelle et perspectives** ». Cadre du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.
- « **Les difficultés relatives à la mise en œuvre de la loi et recommandations** ». Magistrat.

Débat

12H30 : Cérémonie de clôture de la rencontre.

13H00 : déjeuner